

## DEVOIRS DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS PES CORPORATIONS SCOLAIRES.

Monsieur le président,

Messieurs,

Vous ne sauriez imaginer ce qu'il éprouve, votre pauvre confrère, celui-là qu'au temps de leur 'eunesse rose, quelques-uns d'entre-vous ont connu, étudiant un peu distrait, sinon indiscipliné, et que les ans n'ont pas beaucoup assagi, hélas! en se voyant debout dans cette chaire, condamné à professer devant ses anciens maîtres, en présence de condisciples parmi lesquels ces mêmes anciens maîtres se plaisent à désigner leurs successeurs...

Car vous ne pouvez croire qu'il y soit monté de lui-même, dans cette chaire. — Qui fut mauvais élève ne sera jamais bon maître. Tout au plus deviendra-t-il un rond-de-cuir sinécurelisable. Souhaitez-lui alors un bon chef. Votre humble serviteur, parvenu à ce noble état, dépend d'un très doux pédagogue — qui, pendant plusieurs années, a su diriger avec un tel savoir, un tel velouté de mains, les débata, j'allais dire les ébats, de nos législateurs, classe difficile, si bien! qu'on l'a fait notre pédagogue en chef, le chef de nos pédagogues... J'ai nommé l'honorable surintendant de l'instruction publique. Il n'use pas du martinet, mais il a, pour mettre les coupables à la raison, des moyens qui sont d'un raffinement!... Tel de ses subordonnés se montre-t-il un peu froid dans l'accomplissement de ses devoirs, il le charge de faire un petit traité des devoirs. — Il n'y a pas de meilleure préparation à la mort que de méditer sur le mort.

la mort que de méditer sur la mort...(1)

Et voilà comment, à votre grand ébahissement, vous allez m'entendre vous faire la leçon. Ah! Messieurs, c'est vrai: pour parler sans peur, il faut être sans reproche. Pardonnez-moi donc mon embarras; je suis en pénitence! Et malgré mon ferme propos, ne me jetez pas la pierre si, cette pénitence, je l'écourte un peu; si mon discours est dépourvu d'onction; si, ayant à vous définir les devoirs des secrétaires-trésoriers des corporations scolaires, qui sont multiples, mais qui, en somme, ne concernent directement qu'un nombre restreint des membres de la profession, je me contente de vous signaler les principaux de ces devoirs, en examinant avec vous le code scolaire. — C'est un personnage qui acquiert avec les années un embonpoint redoutable. Hâtons-nous

avant qu'il crève !

<sup>(1)</sup> M. de Believal a un emplei au département de l'Instruction publique dont monsieur Cyrille-P. Delâge, notaire, ancien président de l'Assemblée législative est le surintendant.